



# LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

17 OCTOBRE 2017 | VOL. 3 - NO. 08 | DÉPÔT LÉGAL

## REMERCIEMENTS AUX ORGANISATEURS DE L'ÉVÈNEMENT « JOURNÉE DE LA CULTURE »

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier avait lieu la journée de la culture à Stanstead. Sous le thème de « La culture, ça fait du bien », plusieurs ateliers ont été organisés et offerts gratuitement à la population grâce à un groupe de bénévoles. Au programme, il y avait la préparation d'un pudding chômeur pour les jeunes, un atelier de tricot pour hommes, un parcours des déesses pour femmes, la construction de trois bibliothèques libre-service, un cercle de chants du monde, un atelier de danse folklorique québécoise, un rallye-photo des sculptures de granit, des lectures publiques et des ateliers de danse en ligne.

Nous tenons à remercier le comité organisateur composé de Jean-Michel Lamothe, Régent Grenier, Marise Grenier et David Perron de même que tous les bénévoles ayant offert généreusement de leur temps sans oublier les citoyens ayant participé aux activités.



(De gauche à droite : Maryse Grenier, Jean-Michel Lamothe et Colette Ouellet)

## LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE STANSTEAD RECRUTE

La Ville de Stanstead est à la recherche de citoyens pour combler deux (2) postes au comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), lesquels doivent être résidents de la ville.

Le C.C.U. a pour fonction d'émettre des recommandations au conseil municipal en traitant les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement, de construction et d'aménagement du territoire. Les membres doivent faire preuve de disponibilité pour assister aux réunions, de diligence raisonnable et ils doivent assurer toute leur collaboration à la réalisation des mandats confiés au comité.

Les personnes intéressées doivent acheminer une lettre d'intention au responsable en urbanisme et en environnement, Monsieur Jean-François Joubert, au plus tard le 16 novembre 2017, aux coordonnées suivantes :

Candidature pour siéger au C.C.U.  
425, rue Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E2  
Télécopieur : 819-876-5560  
Courriel : inspecteur@stanstead.ca

LA MUNICIPALITÉ  
*en bref*



- Les abris temporaires, pour usage commercial ou résidentiel, sont permis du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril. Les abris doivent être installés à 1,5 mètres de l'emprise publique;
- Encombrants : La Ville tient à vous rappeler que seuls les déchets déposés dans un contenant avec couvercle sont ramassés lors de la collecte des matières résiduelles. Pour tout encombrant, il est de la responsabilité du citoyen de communiquer avec la Ressourcerie des Frontières au 1-855-804-1018 afin de bénéficier de leur service de collecte sans frais. Il est interdit de déposer tout encombrant en bordure de la route;
- Stationnement d'hiver, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement : En vue de faciliter le nettoyage et l'entretien des rues et des places publiques, la Ville de Stanstead rappelle à sa population que tout véhicule stationné dans une cour privée doit être à au moins un mètre de la ligne arrière du trottoir ou de la bordure de la chaussée. De plus, il est interdit de stationner de 23 h à 8 h le long des rues municipales;
- Soyez attentifs, car prochainement, un nouveau brigadier sera présent à la traverse piétonnière sur la rue Dufferin, à l'intersection de la rue Parc. Ce dernier accompagnera les jeunes écoliers de l'École Jardin-des-frontières afin qu'ils traversent l'intersection en toute sécurité.

# Informations

## — G É N É R A L E S —

### VIGNETTES DE STATIONNEMENT POUR L'HIVER 2017-2018

Du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 1<sup>er</sup> avril 2018, une vignette de stationnement sera obligatoire pour stationner un véhicule dans l'un des trois stationnements municipaux (rue Railroad, rue Notre-Dame Ouest et rue Phelps) entre 23 h et 8 h. Tout contrevenant à cette règle s'expose à une amende.

Pour obtenir une vignette, il suffit de vous présenter à l'hôtel de ville afin d'acquitter les frais de 50 \$ exigibles pour la saison hivernale 2017-2018 avec :

- une pièce d'identité valide; et
- le numéro d'immatriculation du véhicule.

Pour toute information additionnelle au sujet des vignettes de stationnement, veuillez appeler au 819-876-7181, poste 0.

De plus, la Ville vous rappelle qu'il est interdit, en tout temps, de stationner un véhicule dans les stationnements municipaux pour une période de plus de 48 heures consécutives.

### COLLECTE DE FEUILLES MORTES

En guise de rappel, notez que vos feuilles mortes doivent être placées dans des sacs 100 % compostables ou de papier lors des collectes de matières organiques.



### DERNIÈRE JOURNÉE POUR LE CENTRE DE DÉPÔT DE LA RESSOURCERIE SITUÉ AU 8, RUE DALY ..... 21 OCTOBRE



Le centre de dépôt est ouvert de 9 h à midi.

**Ne laissez rien à l'extérieur du bâtiment en dehors des heures d'ouverture.**

### PORTES OUVERTES : RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Du 23 au 26 octobre 2017, vous êtes invités aux portes ouvertes de la Ressourcerie des Frontières. C'est une occasion unique de découvrir les secrets bien gardés de la Ressourcerie grâce à une visite de ses installations. Vous serez impressionnés de l'ampleur de ses opérations, mais également de la mission environnementale dont elle est investie. Pour y participer, vous devez obligatoirement vous inscrire. Pour plus de détails, veuillez contacter le 819-804-1018 ou [info@ressourceriedesfrontieres.com](mailto:info@ressourceriedesfrontieres.com).

### BOURSE DU MAIRE

Suite à un tirage au sort réalisé le 2 octobre dernier, le maire, Monsieur Philippe Dutil, a remis la bourse officielle pour l'année scolaire 2016-2017. En tout, 27 finissants de niveau secondaire (DES) ou équivalent, ou ayant obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ont participé à ce tirage. L'heureux gagnant fut Jacob Lang.

La Ville souhaite féliciter leur persévérance scolaire et leur détermination.

### POLITIQUE DE BIENVENUE : UN TOTAL DE 25 BOURSES REMISES

Le 11 octobre dernier, la Ville de Stanstead, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, a remis les bourses de la politique de bienvenue aux 20 nouveaux propriétaires d'immeuble pour le volet « accès à la propriété » ainsi qu'à 5 familles pour le volet « famille en croissance ».

La politique de bienvenue s'adresse aux parents d'un nouvel enfant ainsi qu'aux nouveaux propriétaires à Stanstead.

Afin d'être admissible, vous devez remplir une demande d'inscription que vous déposez auprès de la Ville dans les six mois suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant ou dans le cas de l'achat ou de la construction d'une nouvelle maison, au plus tard six mois après la signature du contrat notarié.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

**Ville de Stanstead :**  
819-876-7181, poste 0  
[www.stanstead.ca](http://www.stanstead.ca)

**Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog :**  
1-866-400-3328

### SOYEZ UN BON GARDIEN POUR VOTRE ANIMAL ET LA SÉCURITÉ DE TOUS

La Ville désire rappeler aux propriétaires d'animaux qu'aucun chien ne peut se trouver sur une place publique, une voie publique ou dans un parc, à moins qu'il ne soit tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun temps être laissé seul, qu'il soit attaché ou non. Le non-respect de cette obligation est susceptible d'entraîner une amende minimale de 200 \$.

### SÉCURITÉ LORS DE LA SOIRÉE D'HALLOWEEN

Comme à chaque année, la Ville demande aux automobilistes d'être vigilants le 31 octobre prochain puisque de nombreux enfants circuleront dans les rues pour la traditionnelle cueillette de bonbons.

Les pompiers se chargeront de patrouiller les différents secteurs de la Ville.



### Voici quelques conseils de la Sûreté du Québec pour la sécurité de vos enfants :

- Utiliser du maquillage au lieu de porter un masque afin de mieux voir et de mieux entendre en tout temps;
- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher;
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes afin d'être bien visible;
- Apporter une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible;
- Les parents doivent connaître précisément le trajet des enfants et l'heure de retour.

# Informations

## — GÉNÉRALES (suite) —

### Durant le trajet, les enfants s'engagent à :

- Rester en groupe ou avec l'adulte qui les accompagne durant tout le trajet;
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois, traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière;
- Faire inspecter tous les bonbons par leurs parents dès le retour;
- Toujours respecter l'environnement et les propriétés privées.

### PROTÉGEONS NOS ENDROITS PUBLICS

La Ville vous rappelle qu'il est primordial de prendre soin des jeux aquatiques nouvellement installés au Parc Beebe Memorial, lesquels ont pu être réalisés suite à de nombreux efforts déployés par l'Association des loisirs de Stanstead. Malheureusement, des actes de vandalisme ont été commis en juillet dernier. Nous invitons donc tout citoyen témoin d'un tel acte à l'avenir d'en informer la Ville au 819-876-7181, poste 0 ou la Sûreté du Québec en composant le \*4141 (à partir d'un cellulaire) ou le 310-4141 (sans faire le code régional).

# Informations

## — AVIS PUBLICS —

### AVIS PUBLIC DU SCRUTIN VILLE DE STANSTEAD SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

#### Poste : **MAIRE**

- **Michel Duclos**  
20, rue Vanier, Stanstead (Québec) J0B 3E5
- **Philip Dutil**  
5, rue Terrill, Stanstead (Québec) J0B 3E0
- **Raymond Yates**  
2, rue Girard, Stanstead (Québec) J0B 3E0

#### Poste : **CONSEILLER N° 1**

- **Nathalie Belleville**  
3, rue Terrill, Stanstead (Québec) J0B 3E0
- **Paul Stuart**  
58, boulevard Notre-Dame Est, Stanstead (Québec) J0B 3E2

#### Poste : **CONSEILLER N° 2**

- **Deborah Bishop**  
22, rue Pierce, Stanstead (Québec) J0B 3E0
- **Nicholas Ouellet**  
13, rue Stevens, Stanstead (Québec) J0B 3E0

#### Poste : **CONSEILLER N° 3**

- **Gilles Charbonneau**  
80, rue Canusa, Stanstead (Québec) J0B 3E0
- **Hélène Hamel**  
11, rue Girard, Stanstead (Québec) J0B 3E0

#### Poste : **CONSEILLER N° 4**

- **Frances Bonenfant**  
2, rue Phelps Stanstead (Québec) J0B 3E2
- **Wayne Stratton**  
101-8, rue Papineau, Stanstead (Québec) J0B 3E0

#### Poste : **CONSEILLER N° 5**

- **Joel Azevedo**  
38, rue Principale, Stanstead (Québec) J0B 3E5
- **Matthew Farfan**  
531, rue Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E0
- **Joshua Richer**  
95, rue Canusa Stanstead (Québec) J0B 3E0

#### Poste : **CONSEILLER N° 6**

- **Guy Lachance**  
6, rue du Granit, Stanstead (Québec) J0B 3E5
  - **Guy Ouellet**  
27, rue Terrill, Stanstead (Québec) J0B 3E0
3. Un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au lieu et à la date ci-dessous indiqués :  
**École primaire Sunnyside**  
441, rue Dufferin, Stanstead  
Dimanche, le 29 octobre 2017  
Sections de vote 1 à 6 (toutes les sections de vote)
  4. Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h à l'endroit suivant :  
**École primaire Sunnyside**  
441, rue Dufferin, Stanstead  
Sections de vote 1 à 6 (toutes les sections de vote)
  5. Le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :  
**École primaire Sunnyside**  
441, rue Dufferin, Stanstead  
Le 5 novembre 2017, à 21 h

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 17 octobre 2017.

**Me Valérie Manseau,**  
Présidente d'élection

Pour plus d'information, composez le 819-876-7181, poste 4.

# Informations

## — AVIS PUBLICS (suite) —

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE MEMPHRÉMAGOG  
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC D'ALIÉNATION DE BIENS**

La population est avisée que la Ville de Stanstead, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autrement que par enchère ou par soumissions publiques, le 28 septembre 2017 :

**Bien aliéné par la Ville :** Les immeubles connus et désignés comme étant les lots 5 075 676 et 5 075 686 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Stanstead

**Acquéreur :** Monsieur David Gow

**Prix (taxes en sus) :** 15 000 \$

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 17 octobre 2017.

**Me Valérie Manseau,**  
Greffière

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE MEMPHRÉMAGOG  
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC** (concernant le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Stanstead)

Avis est donné par la présente que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Stanstead sera, en 2018, en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Memphrémagog située au  
455, rue MacDonald, bureau 200,  
Magog (Québec), J1X 1M2**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué; et
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n° 2010-135 de la Ville de Stanstead et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 17 octobre 2017.

**Me Valérie Manseau,**  
Greffière

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE MEMPHRÉMAGOG  
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS DE PROMULGATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2017-200 intitulé « Règlement abrogeant le règlement n° 2012-147 relatif à un emprunt pour un développement résidentiel dans le secteur de la rue Junction » lors de sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 25 septembre 2017 et par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire le 26 septembre 2017.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin à Stanstead.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 17 octobre 2017.

**Me Valérie Manseau,**  
Greffière

**INTERNATIONAL WATER COMPANY**



**AVIS PUBLIC**

Prenez note que l'assemblée annuelle d'International Water Company se tiendra le mardi, 21 novembre 2017, à 18 h 30, au 104, rue Main, Village de Derby Line, Vermont.

Les citoyens sont invités à assister à cette réunion. Une période de temps est prévue pour permettre aux citoyens de poser toute question jugée opportune.

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 17 octobre 2017.

**Me Karine Duhamel,**  
Greffière d'International Water Company

### OFFRE D'EMPLOI – POSTES SAISONNIERS JOURNALIERS POUR LE DÉNEIGEMENT

La Ville de Stanstead, *capitale canadienne du granit*, située à proximité de la frontière avec les États-Unis et à moins de vingt (20) minutes de Magog est à la recherche de candidats pour assumer différents postes en vue des opérations de déneigement pour la saison hivernale 2017-2018 :

- Journalier saisonnier sur appel pour le déneigement;
- Journalier saisonnier travaillant sur des quarts de travail de soir et de nuit pour le déneigement.

#### Exigences :

- Expérience dans la conduite de machinerie ou de véhicules lourds;
- Permis de conduire classe 3 obligatoire;
- Être apte à travailler à l'extérieur dans des conditions hivernales, sur des quarts de travail de nuit ou de jour, y compris les fins de semaine;
- Être en bonne condition physique.

#### Conditions de travail :

- Poste saisonnier à temps partiel et à temps plein;
- Rémunération et avantages sociaux concurrentiels établis selon la politique en vigueur;
- Début de l'emploi : Selon la météo pour une durée approximative de vingt-six (26) semaines.

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **20 octobre 2017**, à 16 heures, aux coordonnées suivantes :

**Michael Houle**  
**Postes saisonniers – Journalier pour déneigement**  
 425, rue Dufferin  
 Stanstead (Québec) J0B 3E2  
 Courriel : dir.travaux@stanstead.ca  
 Télécopieur : 819-876-5560  
 Téléphone : 819-876-7181, poste 0

**Le candidat doit indiquer le poste pour lequel il désire appliquer.**

Bien que toutes les candidatures seront analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté pour le poste.

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

### OFFRE D'EMPLOI – POSTE PERMANENT À TEMPS PARTIEL

### BRIGADIER SCOLAIRE – 2<sup>e</sup> CONCOURS

La Ville de Stanstead, *capitale canadienne du granit*, située à proximité de la frontière avec les États-Unis et à moins de vingt (20) minutes de Magog est à la recherche d'une personne qui occupera le poste de brigadier à temps partiel durant la période scolaire.

Le titulaire du poste accompagne les écoliers, lors de leur arrivée et de leur départ de l'école, aux traverses piétonnières désignées, et ce, afin d'assurer leur sécurité, le respect des règles et de prévenir tout accident de circulation.

L'horaire de travail est établi selon les heures de classe des écoliers. Le total des heures travaillées dans une journée est réparti sur plusieurs périodes à savoir le matin, le midi et la fin d'après-midi.

#### Exigences :

- Posséder un sens aigu des responsabilités et de la sécurité;
- Être ponctuel;
- Aimer travailler avec les enfants;
- Avoir de l'initiative et être autonome;
- S'adapter aux conditions météorologiques variables;
- Bilinguisme, français et anglais (essentiel).

Dans le but d'assurer la protection des écoliers, les candidats seront soumis à une vérification des antécédents judiciaires.

#### Conditions de travail :

- Poste permanent à temps partiel;
- Taux horaire : 14.50 \$;
- Début de l'emploi : Octobre 2017.

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **26 octobre 2017**, à 16 heures, aux coordonnées suivantes :

**Me Karine Duhamel**  
**Poste permanent à temps partiel – Brigadier scolaire**  
 425, rue Dufferin  
 Stanstead (Québec) J0B 3E2  
 Courriel : k.duhamel@stanstead.ca  
 Télécopieur : 819-876-5560  
 Téléphone : 819-876-7181, poste 2

Bien que toutes les candidatures seront analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté pour le poste.

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

# Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

## HORAIRE DU PATINAGE LIBRE GRATUIT À L'ARÉNA PAT BURNS POUR LA SAISON 2017-2018

### Les samedis soir de 18 h 30 à 20 h

Octobre	21, 28
Novembre	4, 11
Décembre	9, 16, 23
Janvier	6, 13, 20
Février	3, 10, 17, 24
Mars	3, 10

### Les jours fériés et congés scolaires de 13 h à 14 h 30

Décembre	24, 26, 27, 28, 29, 30, 31
Janvier	2, 3, 4, 5
Mars	5, 6, 7, 8, 9

### Les vendredis matin de 13 h à 14 h 30

Décembre	8, 15, 22
Janvier	12
Février	2, 9, 16, 23
Mars	2



## CLUB ADOS - LE LOUNGE

**Âge :** 12 à 17 ans (garçons et filles)  
**Date :** Débutant le 15 septembre 2017 jusqu'en juin 2018  
**Horaire :** Ouvert tous les vendredis soir de 18 h à 20 h 30  
**Lieu :** 10, rue Phelps  
**Activités :** Jeux, Wii, foosball, air hockey, atelier de cuisine, etc. animé par Clea Corman  
**Renseignements :** Marise Trépanier au 819-704-0660

## CLUB DE BADMINTON

**Âge :** Adultes (club mixte)  
**Horaire :** Les vendredis soir de 18 h 30 à 20 h 30  
**Lieu :** École primaire Sunnyside  
**Coût :** 40 \$ pour la saison  
**Renseignements et inscriptions :** Danny Fauteux au 819-876-7010



## COCAÏNOMANES ANONYMES

Besoin d'aide? Chaque jeudi dès 20 h, le groupe *You can do it* vous accueille au 10, rue Phelps, suite 203. Ouvert à tous les résidents de Stanstead. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Monsieur Jason Roy au 819-571-0091.



## DEVENEZ BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE ET SALLE D'OPÉRA HASKELL

La Bibliothèque et Salle d'opéra Haskell est présentement à la recherche de bénévoles bilingues pour accueillir les clients et effectuer du classement. Offrez quelques heures par semaine de votre temps, soit en semaine ou le samedi matin, et faites une différence dans votre communauté. Aucun temps minimum n'est requis.

Pour être bénévole ou pour toute information additionnelle, veuillez contacter Madame Frances Bonenfant au 819-704-0567.

## ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DES FRONTIÈRES

**Âge :** 4 ans et plus (aucun prérequis)  
**Date :** À partir de septembre  
**Horaire :** Pratique en semaine et, à partir d'octobre, il y aura des matchs les fins de semaine  
**Lieu :** Aréna Pat Burns  
**Coût :** entre 250 \$ et 375 \$ selon le niveau



**Renseignements et inscriptions :** Maryse Roy au 819-876-7082 ou maryse.roy75@videotron.ca